



République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement de Béthune

Extrait du registre des délibérations
De la commune de SAILLY SUR LA LYS
Séance du 8 novembre 2022

Date de la convocation : 2 novembre 2022

Date d'affichage : 2 novembre 2022

L'an 2022 le 8 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Sully sur la Lys, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, l'HOTEL DE VILLE, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude THOREZ, Maire.

Étaient Présents : M. THOREZ Jean-Claude – M. BARBAUX Maxime - Mme BLONDEL Marie-Christine – Mme BOUNOUA Rachida - Mme CALDI Christine – Mme CAZAUX Christine – M. COLLET Olivier – M. COTE Alexandre - Mme de SWARTE Marie-Dominique – Mme DEBUYSER Chantal - Mme DIEUDONNE Nadine – M. DUPONT Bruno – Mme HERDIN Andrée - M. KNOCKAERT Vincent - Mme LUTZ Véronique – Mme MARTEAU Martine – Mme PALLADINO Dominique – M. RAVET Pierre-Luc - M. TASSEZ Florent - Mme VAN BECELAERE Edith.

Absent(s) ayant donné procuration : M. CARDON Olivier à M. TASSEZ Florent

Absent(s) : M. DEFOSSEZ Emmanuel - M. LEROY Bertrand – M. PECQUEUR Sylvain – M. PRUVOST Arnaud - Mme RUCKEBUSCH Geneviève –

Secrétaire de séance : M. DUPONT Bruno

Nombre de membres du Conseil municipal : 26

Nombre de membres présents : 20

Nombre de membres votants : 21

Délibération n° 2022 – 40

OBJET **Modification du tableau des effectifs**

A l'occasion du départ en retraite de l'éducateur sportif actuellement en poste, il est proposé de créer, à compter du 1^{er} février 2023, un nouveau poste d'éducateur à temps complet, rattaché au service Enfance Jeunesse, et qui, outre l'animation de séances de sport dans les écoles de la ville, fera partie de l'équipe d'encadrement des activités péri et extrascolaires.

Ce poste à temps plein pourra être assuré par un fonctionnaire de catégorie B, titulaire d'un des grades suivants :

- Educateur territorial des activités physiques et sportives
- Educateur territorial des activités physiques et sportives de 2^{ème} classe
- Educateur territorial des activités physiques et sportives de 1^{ère} classe

Le poste d'éducateur territorial des activités physiques et sportives de 1^{ère} classe existant sera modifié en fonction du grade détenu par le candidat qui sera retenu pour ce poste.

Ceci exposé, le Conseil municipal décide de créer ce poste dans les conditions proposées.

A l'unanimité

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

Mention exécutoire : oui

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les, jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire,
Jean-Claude THOREZ



DGS